

اوتو هول Auto Hall

Société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams
Siège social : Casablanca – 64, avenue Lalla Yacout
R.C. n°137 à Casablanca

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires de la société Auto Hall, société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Casablanca, km12 autoroute Casablanca-Rabat,

le mardi 25 mai 2021, à 11 heures,

à l'effet de délibérer et de statuer sur les points à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Rapport des commissaires aux comptes concernant le même exercice,
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que modifiée et complétée,
- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan, comptes et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Nomination d'administrateur,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire habilité.

Conformément aux dispositions de loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de ladite loi, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de cette assemblée.

La société tient à la disposition des actionnaires l'ensemble des informations relatives à la réunion : modalités de participation et de vote, états de synthèses de l'exercice 2020, rapports de gestion et des commissaires aux comptes sur son site web : www.autohall.ma.

PROJET DE RESOLUTIONS EXERCICE 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir constaté :

- qu'elle a été régulièrement convoquée,
- qu'elle réunit le quorum du quart au moins du capital social pour la tenue des assemblées générales ordinaires prévu par la loi et par l'article 29 des statuts,
- que les modalités de participation et de vote, le rapport de gestion, le texte et l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2020 ainsi que leur rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que complétée et modifiée, l'inventaire, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2020, ont été tenus à la disposition des actionnaires à partir de la date de convocation de l'assemblée, décide de délibérer valablement sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne en conséquence décharge de sa convocation régulière au Conseil d'administration.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2020 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	Dhs	130 524 496,94
qui, ajouté au report à nouveau antérieur de	Dhs	3 785 705,31
prélèvement sur les réserves	Dhs	42 000 000,00
forme un total de	Dhs	176 310 202,25
à affecter comme suit :		
aux actionnaires à titre de dividende	Dhs	176 030 848,00
au poste report à nouveau	Dhs	279 354,25
soit un total de	Dhs	176 310 202,25

A la suite de cette affectation, il sera attribué un dividende de 3,5 dirhams à chacune des 50 294 528 actions formant le capital social.

QUATRIEME RESOLUTION (suite)

Conformément à l'article 32 des statuts, l'assemblée fixe la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 28 juin 2021.

le montant du poste report à nouveau, d'un solde antérieur créditeur de 3 785 705,31 dirhams, sera diminué et formera un nouveau solde créditeur de 279 354,25 dirhams.

Le montants des réserves facultatives d'un montant de 496.402.127,57 dirhams sera diminué et formera un nouveau solde de 454.402.127,57 dirhams.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de nouvel administrateur monsieur Karim GHELLAB pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

SIXIEME RESOLUTION

En conséquence de la cinquième résolution, le Conseil se compose comme suit et les mandats des Administrateurs prendront fin avec les Assemblées appelées à statuer sur les comptes des exercices indiqués ci-après :

Monsieur Abdellatif GUERRAOUI.....	Président	2022
Lalla Zoubida EL YACOUBI.....	Administrateur.....	2025
Lalla Noufissa EL YACOUBI.....	Administrateur.....	2025
Moulay Omar CHERKAOUI.....	Administrateur.....	2025
Moulay Souleimane CHERKAOUI.....	Administrateur.....	2025
Monsieur Khalid CHEDDADI.....	Administrateur.....	2022
Monsieur Karim GHELLAB.....	Administrateur.....	2026
Monsieur Mohammed Saad HASSAR	Administrateur.....	2025
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH.....	Administrateur indépendant.....	2023
Monsieur M'hamed SAGOU.....	Administrateur indépendant.....	2022
La société AMANA.....	Administrateur.....	2023

représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2020.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Le Conseil d'administration

COMPTES SOCIAUX

BILAN DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			Exercice 2019
	BRUT	AMORT & PROV	NET	NET
Immobilisation en non valeurs(A)	58 818 503,40	20 378 198,92	38 440 304,48	8 664 936,17
*frais préliminaires	203 943,20	161 400,80	42 542,40	63 813,60
*charges à répartir sur plusieurs exercices	58 614 560,20	20 216 798,12	38 397 762,08	8 601 122,57
*primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles(B)	3 560 000,00	1 740 000,00	1 820 000,00	140 000,00
*immobilisation en recherche et développement	2 100 000,00	420 000,00	1 680 000,00	
*brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 320 000,00	1 320 000,00	-	-
*fonds commercial	140 000,00		140 000,00	140 000,00
*autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (c)	866 966 468,77	421 083 885,18	445 882 583,59	444 642 938,29
*terrains	179 115 549,50		179 115 549,50	186 320 137,50
*constructions	480 003 125,24	314 817 484,36	165 185 640,88	176 486 463,17
*installations techniques, matériel et outillage	47 157 556,68	33 597 412,51	13 560 144,17	16 064 162,29
*matériel de transport	88 030 496,73	28 965 362,31	59 065 134,42	38 286 616,75
*mobiliers, matériel de bureau	58 266 505,47	43 703 626,00	14 562 879,47	13 045 384,60
*autres immobilisations corporelles				
*immobilisations corporelles en cours	14 393 235,15		14 393 235,15	14 440 173,98
Immobilisations financières(D)	607 119 105,00	-	607 119 105,00	557 119 105,00
*prêts immobilisés	36 215,00		36 215,00	36 215,00
*autres créances financières				
*titres de participation	607 082 890,00		607 082 890,00	557 082 890,00
*autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion, actif(E)	-	-	-	-
*diminution des créances immobilisées				
*augmentation des dettes de finance				
total I (A+B+C+D+E)	1 536 464 077,17	443 202 084,10	1 093 261 993,07	1 010 566 979,46
Stocks(F)	55 501 743,52	17 635 965,39	37 865 778,13	21 023 948,23
*marchandises	51 559 100,74	16 357 440,72	35 201 660,02	17 702 987,29
*Matières et fournit Consommables				
*produits en cours	3 942 642,78	1 278 524,67	2 664 118,11	3 320 960,94
*produits intern et prod résid.				
*produits finis				
Créances de l'actif circulant(G)	1 479 563 750,40	65 797 443,68	1 413 766 306,72	1 283 902 051,87
*fournis, débiteurs, avances et acomptes	25 912 808,13		25 912 808,13	28 968 466,63
*clients et comptes rattachés	958 944 819,81	65 797 443,68	893 147 376,13	751 127 168,63
*personnel	5 719 890,22		5 719 890,22	5 350 886,12
*Etat	77 649 509,25		77 649 509,25	63 982 562,06
*comptes associés et sociétés du groupe	407 047 678,82		407 047 678,82	433 529 405,52
*autres débiteurs	1 000 000,00		1 000 000,00	-
*comptes de régularis. Actif	3 289 044,17		3 289 044,17	943 562,91
Titres et valeurs de placement (H)	-	-	-	-
Ecarts de conversion, actif(I) (éléments circulants)	-	-	-	-
total II (F+G+H+I)	1 535 065 493,92	83 433 409,07	1 451 632 084,85	1 304 926 000,10
Trésorerie, actif	-	-	-	-
*chèques et valeurs à encaisser	212 076,67		212 076,67	2 389 055,54
*banques TG et CP	111 902 448,14		111 902 448,14	104 911 872,66
*caisse, régie d'avance et accreditifs	4 397 477,19		4 397 477,19	4 160 072,29
total III	116 512 002,00	-	116 512 002,00	111 461 000,49
total général I+II+III	3 188 041 573,09	526 635 493,17	2 661 406 079,92	2 426 953 980,05

BILAN PASSIF

Passif	Exercice	Exercice 2019
	Capitaux propres	502 945 280,00
Capital social		
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	251 021 566,80	251 021 566,80
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	50 294 528,00	50 294 528,00
Autres réserves	496 402 127,57	496 402 127,57
Report à nouveau (2)	3 785 705,31	9 662 372,23
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice	130 524 496,94	170 154 181,08
total des capitaux propres (A)	1 434 973 704,62	1 480 480 055,68
Capitaux propres assimilés (B)	-	-
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
total des capitaux assimilés (B)	-	-
Dettes de financement (C)	-	-
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
total des dettes de financement (C)	-	-
Provisions durables pour risques et charges(D)	-	-
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Ecarts de conversion, passif (E)	-	-
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
total I (A+B+C+D+E)	1 434 973 704,62	1 480 480 055,68
Dettes du passif circulant (F)	1 026 432 375,30	803 845 683,51
Fournisseurs et comptes rattachés	794 211 467,22	592 698 396,56
Client créditeurs, avances et acomptes	36 548 845,07	13 938 767,27
Personnel	8 108 829,69	9 554 898,12
Organismes sociaux	10 149 081,37	10 272 278,71
Etat	7 364 121,57	11 098 047,21
Comptes associés et sociétés du groupe	114 274 705,99	162 300 554,54
Autres créances	3 554 570,70	3 292 949,37
Comptes de régularisation passif	52 220 753,69	689 791,73
total II (F+G+H+I)	1 026 432 375,30	803 845 683,51
Autres provisions pour risques et charges (G)	-	-
Ecarts de conversion, passif (éléments circulants) (II)	-	-
total III (F+G+II)	1 026 432 375,30	803 845 683,51
Trésorerie, passif	-	-
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	200 000 000,00	91 000 000,00
Banques (soldes créditeurs)		51 628 240,86
total III	200 000 000,00	142 628 240,86
total général (I+II+III)	2 661 406 079,92	2 426 953 980,05

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

	opérations		total de l'exercice 3=1+2	total de l'exercice précédent
	propre à l'exercice 1	des exercices précédents 2		
produits d'exploitation				
*ventes de marchandises (en l'état)	3 031 166 711,23		3 031 166 711,23	3 170 874 736,40
*ventes de biens et services produits	142 401 871,13		142 401 871,13	173 631 117,81
*Chiffre d'affaires	3 173 568 582,36	-	3 173 568 582,36	3 344 505 854,21
*variation de stocks de produits (+) (I)				
*immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
*subventions d'exploitation				
*autres produits d'exploitation	4 031 200,00		4 031 200,00	5 004 446,90
*reprises d'exploitation, transferts de charges	39 969 756,05		39 969 756,05	3 951 565,37
total I	3 217 569 538,41	-	3 217 569 538,41	3 353 461 866,48
charges d'exploitation				
*achats revendus(2) de marchandises	2 703 405 544,78	87 814,16	2 703 493 358,94	2 752 903 289,84
*achats consommés(2) de matières et Eouritures	31 253 609,66	428 344,69	31 681 954,35	43 107 540,08
*autres charges externes	173 211 891,80	172 431,84	173 384 323,64	172 208 647,88
*impôts et taxes	10 055 533,51	33 218,20	10 088 751,71	10 977 065,51
*charges de personnel	160 633 975,10	191 725,03	160 825 700,13	163 308 840,66
*autres charges d'exploitation	3 366 521,65		3 366 521,65	3 315 584,13
*dotations d'exploitation	58 642 789,12		58 642 789,12	45 895 860,25
total II	3 140 569 865,62	913 533,92	3 141 483 399,54	3 191 716 828,35
résultat d'exploitation (I-II)	76 999 672,79	-913 533,92	76 086 138,87	161 745 038,13
produits Financiers				
*produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	16 000 000,00		16 000 000,00	56 600 000,00
*gains de change	647 186,41		647 186,41	14 556,97
*intérêts et autres produits Financiers	14 729 591,94		14 729 591,94	9 262 135,26
*reprises Financières, transferts de charges				
total IV	31 376 778,35	-	31 376 778,35	65 876 692,23
charges financières				
*charges d'intérêts	15 183 026,17		15 183 026,17	6 538 505,50
*pertes de change				32,95
*autres charges Financières				
*dotations Financières				
total V	15 183 026,17	-	15 183 026,17	6 538 538,45
résultat financier (IV-V)	16 193 752,18	-	16 193 752,18	59 338 153,78
résultat courant (III+VI)	93 193 424,97	-913 533,92	92 279 891,05	221 083 191,91
produits non courant				
*produits des cessions d'immobilisations	111 680 283,33		111 680 283,33	42 500,00
*subventions d'équilibre				
*autres produits non courants	2 105 844,70		2 105 844,70	10 952 232,27
*reprises sur subventions d'investissements				
*reprises non courantes, transferts de charges				
total VIII	113 786 128,03	-	113 786 128,03	10 994 732,27
charges non courantes				
*valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	12 587 589,75		12 587 589,75	-
*subventions accordées				
*autres charges non courantes	4 790 886,39		4 790 886,39	5 610 905,10
*dotations non courantes aux amortis. et aux prov.				
total IX	17 378 476,14	-	17 378 476,14	5 610 905,10
résultat non courant (VIII-IX)	96 407 651,89	-	96 407 651,89	5 383 827,17
total des charges (II+V+IX+XIII)	3 231 294 413,93	913 533,92	3 232 207 947,85	3 260 179 109,90
impôts sur les résultats	58 163 046,00	-	58 163 046,00	56 312 838,00
résultat net (XI-XII)	131 438 030,86	-913 533,92	130 524 496,94	170 154 181,08
total des produits (I+IV+VIII)	3 362 732 444,79	-	3 362 732 444,79	3 430 333 290,98
total des charges (II+V+IX+XIII)	3 231 294 413,93	913 533,92	3 232 207 947,85	3 260 179 109,90
résultat net (total des produits-total des charges)	131 438 030,86	-913 533,92	130 524 496,94	170 154 181,08

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020			
		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de marchandises (en l'etat)	3 031 166 711,23	3 170 874 736,40
2	- Achats revendus de marchandises	2 703 493 358,94	2 752 903 289,84
I	= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	327 673 352,29	417 971 446,56
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	142 401 871,13	173 631 117,81
3	Ventes de biens et services produits	142 401 871,13	173 631 117,81
4	Variation de stocks de produits		
5	Immobilisations produites par l'Es pour elle même		
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	205 066 277,99	215 316 187,96
6	Achats consommés de matières et fournitures	31 681 954,35	43 107 540,08
7	Autres charges externes	173 384 323,64	172 208 647,88
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	265 008 945,43	376 286 376,41
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	10 088 751,71	10 977 065,51
10	- Charges de personnel	160 825 700,13	163 308 840,66
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	94 094 493,59	202 000 470,24
11	+ Autres produits d'exploitation	4 031 200,00	5 004 446,90
12	- Autres charges d'exploitation	3 366 521,65	3 315 584,13
13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	39 969 756,05	3 951 565,37
14	- Dotations d'exploitation	58 642 789,12	45 895

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Raison sociale de la société émettrice	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
					Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	2	3	4	5	6	7	8	9
DIAMOND MOTORS	50 000 000,00	99,99	49 600 000,00	49 600 000,00	31/12/2020	56 515 048,00	1 457 648,22	300 000,00
SCAMA	200 000 000,00	99,99	139 995 500,00	139 995 500,00	31/12/2020	225 889 666,64	11 454 574,82	9 400 000,00
SOMMA	91 666 500,00	99,99	61 994 000,00	61 994 000,00	31/12/2020	90 394 840,55	-8 015 811,37	4 500 000,00
SM2A	100 000 000,00	99,98	94 959 900,00	94 959 900,00	31/12/2020	108 909 612,13	13 987 816,33	
LEADER LOCATION	10 000 000,00	99,99	9 999 500,00	9 999 500,00	31/12/2020	3 862 857,36	1 152 619,41	
AUTOHALL.COM	500 000,00	99,99	499 400,00	499 400,00	31/12/2020	1 222 342,36	647 767,03	600 000,00
AUTOHALL VEHICULES INDUSTRIELS	100 000 000,00	99,99	70 000 000,00	70 000 000,00	31/12/2020	101 362 921,01	-3 539 853,72	1 000 000,00
AUTOHALL CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2020	10 253 950,46	183 370,81	200 000,00
AUTOHALL IMMOBILIER	50 000 000,00	100,00	50 000 000,00	50 000 000,00	31/12/2020	40 008 081,61	-5 172 370,36	
SMVN	100 000 000,00	100,00	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2020	88 379 296,87	-8 540 652,18	
AFRICA MOTORS	20 000 000,00	100,00	20 000 000,00	20 000 000,00	31/12/2020	18 780 967,52	4 293 827,98	
AUTRES			34 590,00	34 590,00				
Total		--	607 082 890,00	607 082 890,00	--			16 000 000,00

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - synthèse des masses du bilan

Masses	exercice a	exercice b	variation a - b	
			emplois c	ressources d
financement permanent	1 434 973 704,62	1 480 480 055,68	45 506 351,06	
Moins actif Immobilisé	1 093 261 993,07	1 010 566 979,46	82 695 013,61	
FONDS DE ROULEMENTS FONCTIONNELS (1-2) (A)	341 711 711,55	469 913 076,22	128 201 364,67	
actif circulant	1 451 632 084,85	1 304 926 000,10	146 706 084,75	
moins passif circulant	1 026 432 375,30	803 845 683,51	222 586 691,79	
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	425 199 709,55	501 080 316,59	75 880 607,04	
TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) =A-B	-83 487 998,00	-31 167 240,37	52 320 757,63	

II - emplois et ressources

I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
autofinancement (A)	0,00	-92 769 595,59	0,00	34 902 570,45
*capacité d'autofinancement		83 261 252,41		210 933 418,45
*distributions de bénéfices		176 030 848,00		176 030 848,00
cessions et réductions d'immobilisations (B)	0,00	111 680 283,33	0,00	42 500,00
*cessions d'immobilisations incorporelles.				
*cessions d'immobilisations corporelles.		111 680 283,33		42 500,00
*cessions d'immobilisations financières				
*récupérations sur créances immobilisées				
augmentation des capitaux propres assimilés (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
*augmentations de capital,apports				
*subventions d'investissement.				
augmentation des dettes de financement (D)				
(nettes de primes de rembourse)				
total I :ressources stables (A+B+C+D)	0,00	18 910 687,74		34 945 070,45
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*acquisition et augmentaions d'immobilisation E	106 252 444,55	0,00	96 480 443,01	0,00
*acquisition d'immobilisations incorporelles	2 100 000,00			
*acquisition d'immobilisations corporelles	54 152 444,55		41 480 443,01	
*acquisition d'immobilisations financières	50 000 000,00		55 000 000,00	
*augment.des créances immob.				
remboursement des capitaux propres (F)				
remboursement des dettes de financement (G)				
emplois en non valeurs (H)	40 859 607,86		6 025 339,67	
total II :emplois stables (E+F+G+H)	147 112 052,41	0,00	102 505 782,68	0,00
III - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL		75 880 607,04	36 031 435,27	
IV -VARIATION DE LA TRESORERIE		52 320 757,63		103 592 147,50
TOTAL GLOBAL	147 112 052,41	147 112 052,41	138 537 217,95	138 537 217,95

TABLEAU DES PROVISIONS COMPTABLES

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	78 900 570,19	6 812 785,25			2 279 946,37			83 433 409,07
5. Autres Provisions pour risques et charges								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	78 900 570,19	6 812 785,25			2 279 946,37			83 433 409,07
TOTAL (A + B)	78 900 570,19	6 812 785,25			2 279 946,37			83 433 409,07

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS COMPTABLES

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	39 141 599,47	11 738 855,66	30 502 256,21	20 378 198,92
* Frais préliminaires	140 129,60	21 271,20		161 400,80
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	39 001 469,87	11 717 584,46	30 502 256,21	20 216 798,12
* Primes de remboursement obligations				0,00
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS(ajout)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 320 000,00	420 000,00	0,00	1 740 000,00
* Immobilisation en recherche et développement		420 000,00		420 000,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				0,00
* Fonds commercial	1 320 000,00			1 320 000,00
* Autres immobilisations incorporelles				0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	384 188 228,74	39 670 593,39	2 774 936,95	421 083 885,18
* Terrains				0,00
* Constructions	296 679 894,30	18 137 590,06		314 817 484,36
* Installations techniques, matériel et outillage	30 519 386,17	3 078 026,34		33 597 412,51
* Matériel de transport	17 474 475,55	14 265 823,71	2 774 936,95	28 965 362,31
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	39 514 472,72	4 189 153,28		43 703 626,00
* Autres immobilisations corporelles Informatique				0,00
* Immobilisations corporelles en cours				0,00
TOTAL GENERAL	424 649 828,21	51 829 449,05	33 277 193,16	443 202 084,10

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
*Avals et cautions	21 349 574,00	29 696 574,00
- Cautions provisoires	4 002 000,00	2 808 000,00
- Cautions définitives	3 487 660,00	3 186 660,00
- Retenues de garanties	5 648 000,00	5 094 000,00
- Cautions étrangères	4 279 000,00	14 675 000,00
- Cautions administratives	3 932 914,00	3 932 914,00
*Autres engagements donnés	-	-
- Autres cautions	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
- Crédits documentaires		
- Saisie arrêt		
- Engagement prime de départ à la retraite		
TOTAL (1)	21 349 574,00	29 696 574,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprise liées	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
*Avals et cautions		
*marchandises	200 000 000,00	100 000 000,00
-		
TOTAL	200 000 000,00	100 000 000,00

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
	2	3	4	5	Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
DIAMOND MOTORS	50 000 000,00	99,99	49 600 000,00	49 600 000,00	31/12/2020	56 515 048,00	1 457 648,22	300 000,00
SCAMA	200 000 000,00	99,99	139 995 500,00	139 995 500,00	31/12/2020	225 889 666,64	11 454 574,82	9 400 000,00
SOMMA	91 666 500,00	99,99	61 994 000,00	61 994 000,00	31/12/2020	90 394 840,55	-8 015 811,37	4 500 000,00
SM2A	100 000 000,00	99,98	94 959 900,00	94 959 900,00	31/12/2020	108 909 612,13	13 987 816,33	
LEADER LOCATION	10 000 000,00	99,99	9 999 500,00	9 999 500,00	31/12/2020	3 862 857,36	1 152 619,41	
AUTOHALL.COM	500 000,00	99,99	499 400,00	499 400,00	31/12/2020	1 222 342,36	647 767,03	600 000,00
AUTOHALL VEHICULES INDUSTRIELS	100 000 000,00	99,99	70 000 000,00	70 000 000,00	31/12/2020	101 362 921,01	-3 539 853,72	1 000 000,00
AUTOHALL CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2020	10 253 950,46	183 370,81	200 000,00
AUTOHALL IMMOBILIER	50 000 000,00	100,00	50 000 000,00	50 000 000,00	31/12/2020	40 008 081,61	-5 172 370,36	
SMVN	100 000 000,00	100,00	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2020	88 379 296,87	-8 540 652,18	
AFRICA MOTORS	20 000 000,00	100,00	20 000 000,00	20 000 000,00	31/12/2020	18 780 967,52	4 293 827,98	
AUTRES				34 590,00				
Total		--	607 048 300,00	607 082 890,00	--			16 000 000,00

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devise	Montants sur l'Etat et organ. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	36 215,00							
. Prêts Immobilisés	36 215,00							
. Autres créances financières								
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 479 563 750,40	4 306 992,88	1 375 917 256,62	99 339 500,90	-	77 649 509,25	407 047 678,82	9 671 514,90
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	25 912 806,13		25 881 740,06	31 068,07				
. Clients et comptes rattachés	958 944 819,81	4 306 992,88	855 329 394,10	99 308 432,83			25 670 220,33	9 671 514,90
. Personnel	5 719 890,22		5 719 890,22					
. Etat	77 649 509,25		77 649 509,25			77 649 509,25		
. Comptes d'associés & Stés du groupe	407 047 678,82		407 047 678,82				407 047 678,82	
. Autres débiteurs	1 000 000,00		1 000 000,00					
. Comptes de régularisation - Actif	3 289 044,17		3 289 044,17					

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devise	Montants sur l'Etat et organ. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
. Emprunts obligataires								
. Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	1 026 432 375,30	-	1 009 892 163,36	16 540 211,94	295 260,81	17 513 202,94	868 860 229,80	540 404 239,32
. Fournisseurs et comptes rattachés	794 211 467,22		785 014 693,49	9 196 773,73	295 260,81		751 728 042,50	540 404 239,32
. Clients créditeurs, avances et acomptes	36 548 845,07		29 205 406,86	7 343 438,21			2 857 481,31	
. Personnel	8 108 829,69		8 108 829,69					
. Organismes sociaux	10 149 081,37		10 149 081,37			10 149 081,37		
. Etat	7 364 121,57		7 364 121,57			7 364 121,57		
. Comptes d'associés et sociétés du groupe	114 274 705,99		114 274 705,99				114 274 705,99	
. Autres créanciers	3 554 570,70		3 554 570,70					
. Comptes de régularisation - Passif	52 220 753,69		52 220 753,69					

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES DU CHANGEMENT	EXERCICE DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II - Changements affectant les règles de présentation		

NEANT

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature [1]	Date et lieu d'inscription	Objet [1][2]	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* Sûretés données					
* Sûretés reçues					
- Ets CHOUAY	300 000,00	Hypothèque			
- MACHKOUR MOHAMED	790 468,00	Saisie conservatoire			
- EDDLMY HAMID	21 682 942,23	Saisie conservatoire		membre du personnel	
- IZZARZAR NABIL	2 576 483,88	Saisie conservatoire		membre du personnel	
- EL MOUDEDEN Mohamed	693 086,78	Saisie conservatoire			

[1] Gage : 1-Hypothèque : 2-Nantissement : 3-Warrant : 4-Autres : 5-(à préciser)

[2] préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associées, membres du personnel)

[3] préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteurs (sûretés reçues)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020



Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 mai 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 434 973 704,62 MAD dont un bénéfice net de 130 524 496,94 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 23 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur nette des créances clients s'élève à 893 147 K MAD représentant 34% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2020, dans le contexte de crise liée à la pandémie de Covid-19, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.



Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Casablanca, le 20 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Members of the Grant Thornton
International
7 Bd. Drouot - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 09 - Fax : 05 22 29 88 76
Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Calvados
Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23 (L.G)
Fax : 05 22 42 34 00
Adnane LOUKILI
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

اوطو هول

Auto Hall

COMPTES CONSOLIDÉS SELON LES NORMES IFRS

BILAN DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

PRINCIPES COMPTABLES

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu'adoptés par la commission européenne.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA (fusion absorption de SOBERMA)	Importation et Commercialisation de matériel agricole, TP et mines de marque New Holland, Casa, Belaz et autres.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com	Société de communication	100%
SMAA	Importation et Commercialisation de véhicules de marque Opel	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement	100%
Auto Hall Immobilier	Fonds d'investissement ou autres opérations immobilières	100%
SMVN	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan	100%
Africa Motors	Importation et Commercialisation de véhicules de marque DFSK	100%

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la

durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport. Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuaire indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

- Contrats de location -IFRS 16-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de la norme IFRS 16, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019 et qui vient remplacer la norme IAS 17 portant sur les contrats de location financement. Les contrats de location simple dont dispose le groupe sont conclus entre entités appartenant au périmètre de consolidation. En conséquence les charges et produits qui en résultent s'annulent dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats continuent de faire l'objet de retraitement conformément à la norme IFRS 16.

- Incertitude relative aux traitements fiscaux -IFRIC 23-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de l'interprétation IFRIC 23, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019, en procédant par une revue des sources d'incertitudes fiscales (IS) déterminées par la Direction, puis par l'évaluation et le chiffrage des risques liés à ces incertitudes afin de refléter au mieux le montant décaissable lors d'un contrôle fiscal.

BILAN CONSOLIDE (IFRS) AU 31 DECEMBRE 2020

En MAD		
	31-déc-20	31-déc-19
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	49 540 000,00	49 140 000,00
Immobilisations corporelles	1 632 704 024,03	1 537 836 751,69
Autres Instruments Financiers	49 315,00	49 315,00
Impôts différés Actif	31 510 643,78	19 576 505,15
Actifs non courants	1 713 803 982,80	1 606 602 571,84
Stocks	912 862 631,27	1 584 325 518,86
Comptes Clients	1 058 199 629,41	939 302 667,30
Autres créances d'exploitation	290 089 418,90	387 808 228,13
Trésorerie et équivalents de trésorerie	172 155 730,26	252 804 540,67
Actifs courants	2 433 307 409,84	3 164 240 954,96
Total Actif	4 147 111 392,64	4 770 843 526,80
PASSIF		
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Prime d'émission	251 021 566,80	251 021 566,80
Réserves consolidées	790 761 214,16	809 927 101,67
Résultats consolidés de l'exercice	144 273 236,20	158 642 674,86
Capitaux propres part groupe	1 689 001 297,16	1 722 536 623,33
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 689 001 297,16	1 722 536 623,33
Autres passifs non courants	365 592 181,66	422 036 740,27
Impôts différés Passif	92 565 772,01	75 728 399,23
Passifs non courants	2 147 159 250,83	2 220 301 762,82
Dettes fournisseurs	419 926 146,64	512 582 451,30
Autres passifs courants	180 854 148,90	94 933 201,15
Autres passifs financiers à court terme	1 399 177 846,28	1 943 026 111,53
Passifs courants	1 999 952 141,82	2 550 541 763,98
Total Passif	4 147 111 392,64	4 770 843 526,80

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2020

	31-déc-20	31-déc-19
Chiffre d'affaires	3 947 784 392,06	4 424 249 242,77
Coût des biens vendus	3 235 826 586,31	3 607 860 964,34
Charges externes	129 888 099,61	131 785 337,97
Charges de personnel	225 376 309,25	223 074 270,06
Impôts et taxes	20 854 365,62	20 680 439,24
Dotations d'exploitations	173 640 083,99	152 459 004,63
Reprises d'exploitations	13 481 223,77	22 430 115,19
Autres produits	177 332 461,07	54 328 797,06
Autres charges	57 748 396,06	39 827 239,09
RESULTAT OPERATIONNEL	295 264 236,06	325 320 899,70
Produits financiers	18 010 229,95	13 339 277,55
Charges financières	88 808 173,64	78 737 986,61
RESULTAT FINANCIER	-70 797 943,69	-65 398 709,06
RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPOT	224 466 292,37	259 922 190,64
Charges d'impôt	80 193 056,17	101 279 515,78
- Impôt exigible	84 146 718,00	87 868 131,00
- Impôt différé	-3 953 661,83	13 411 384,78
RESULTAT NET CONSOLIDE	144 273 236,20	158 642 674,86

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020

	30-déc-20	30-déc-19
Flux de trésorerie d'exploitation	1 184 255	(269 279)
Résultat net consolidé	144 273	158 643
Dotations aux amortissements	117 789	137 599
Elimination des impôts différés	(3 954)	13 411
Produits de cession des immobilisations corporelles	171 684	(37 183)
VNC sur cession d'actifs	33 742	16 300
Variation du besoin en fond de roulement	643 549	(600 937)
Autres produits/charges non encaissables (IAS 19)	9 094	(16 265)
Coût de l'endettement	68 079	59 153
Flux de trésorerie d'investissement	(418 366)	(167 820)
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	(246 682)	(205 003)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	(171 684)	37 183
Autres mouvements		
Flux de trésorerie de financement	(302 684)	(290 862)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(176 031)	(176 031)
Dividendes convertis en actions	-	-
Remboursement des dettes de financement	(57 746)	(54 849)
Coût de l'endettement	(68 079)	(59 153)
Autres	(828)	(829)
Variation de trésorerie nette	463 206	(727 961)
Trésorerie d'ouverture	(1 690 222)	(962 261)
Trésorerie de clôture	(1 227 016)	(1 690 222)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2019	502 945	251 022	809 927	158 643	1 722 537		1 722 537
Dividendes			(176 031)		(176 031)		(176 031)
Affectation de résultat			158 643	(158 643)			
Résultat net de l'exercice				144 273	144 273		144 273
Autres Mouvements sur les capitaux propres			(1 778)		(1 778)		(1 778)
Capitaux propres au 31 décembre 2020	502 945	251 022	790 761	144 273	1 689 001		1 689 001

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2020



7, Boulevard Driss Slaoui
20100 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de produits et charges consolidés, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 689 001 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 144 273 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 23 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur nette des créances clients s'élève à 1 058 200 KMAD représentant 26% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.4 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2020, dans le contexte de crise liée à la pandémie de Covid-19, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circulaire des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude

est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affectées fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 20 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

7, Boulevard Driss Slaoui
20100 Casablanca
Maroc
Faïçal MEKOUJAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

111, Bd Abdelmoumen
20100 Casablanca
Maroc
Abderrahmane LOUKIL
Associé